

Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011);

Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

INFORMATIONS GENERALES

DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison individuelle Escalier: SO Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles) Bâtiment: SO Nombre de Locaux : 4 Porte: SO

Etage: R+2

Numéro de Lot: SO Référence Cadastrale : F828/829 Date du Permis de Construire : 1900

Adresse: 4 place de la Chevalerie **26460 BOURDEAUX**

Propriété de: SUCCESSION BERTINO Guy

4 Place de la Chevalerie **26460 BOURDEAUX**

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

SUCCESSION BERTINO Guy Nom · **Documents** Néant fournis: Adresse: 4 Place de la Chevalerie

26460 BOURDEAUX

Qualité : **Propriétaire** Moyens mis à

disposition:

Néant

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N°: SUCCESSION BERTINO 14.04.23 A Date d'émission du rapport : 14/04/2023 Le repérage a été réalisé le : 14/04/2023

Par: FEDELE Thomas

N° certificat de qualification : CPDI5920

Date d'obtention : 08/04/2021

Le présent rapport est établi par une personne dont les

compétences sont certifiées par :

Espace Performance

35760 SAINT-GRÉGOIRE

Date de commande : 14/04/2023

Accompagnateur: Aucun

Laboratoire d'Analyses: Agence ITGA Aix

Adresse laboratoire: ArteParc - Bâtiment E Route

de la Côte d'Azur - CS n°

30012 13590 MEYREUIL

Numéro d'accréditation : 1-1029

Organisme d'assurance

professionnelle:

GAN ASSURANCE IARD

8-10 rue d'Astorg 75008 Adresse assurance:

PARIS - 8EME

121.334.422 N° de contrat d'assurance

30/06/2023 Date de validité :

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise Date d'établissement du rapport : Fait à MONTÉLIMAR le 14/04/2023

Cabinet: LOGIEXPERT

Nom du responsable : FEDELE Thomas Nom du diagnostiqueur : FEDELE Thomas

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

SUCCESSION BERTINO 14.04.23 A

1/13



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION	
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION	3
PROGRAMME DE REPERAGE	4
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20)	4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21)	4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDENTS	5
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	6
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	7
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS	7
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNE) 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	ΚΕ 8
COMMENTAIRES	8
ELEMENTS D'INFORMATION	8
ANNEXE 1 – CROQUIS	9
ATTESTATION(S)	12



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Justification
14	Toiture	Toiture non accessible (absence de fenêtre de toit)

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

Tél: 06.49.21.25.33 E-mail: logiexpert.diagnostics@gmail.com SIRET: 90106053300022



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER		
1. Parois vertic	ales intérieures		
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.		
2. Planchers	s et plafonds		
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol		
3. Conduits, canalisations	et équipements intérieurs		
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides). Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.		
4. Eléments	s extérieurs		
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.		



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage: 14/04/2023

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste cité au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

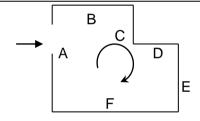
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTI	LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION							
N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification				
1	Cave	1er SS	OUI					
2	Entrée/séjour	RDC	OUI					
3	Escalier	RDC	OUI					
4	Cuisine	RDC	OUI					
5	palier	1er	OUI					
6	WC n°2	1er	OUI					
7	Chambre	1er	OUI					
8	Salle d'eau	1er	OUI					
9	degagement n°1	1er	OUI					
10	degagement n°2	1er	OUI					
11	Combles ammenagé n°1	1er	OUI					
12	Combles ammenagé n°2	1er	OUI					
13	Façade exterieure		OUI					
14	toiture		NON	Toiture non accessible (absence de fenêtre de toit)				
15	WC n°1	RDC	OUI	, ,				
16	Balcon/escalier exterieur	RDC	OUI					



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

DES	DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE							
N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement			
			Mur	A, B, C, D	pierres			
1	Cave	1er SS	Plafond	Plafond	voutain pierres/hourdis beton			
'	Cave	161 33	Plancher	Sol	terre battue			
			Conduit de fluide	В	PVC			
			Mur	A, B, C, D	Peinture			
2	Entrée/séjour	RDC	Plafond	Plafond	Bois			
			Plancher	Sol	Carrelage			
_			Mur	A, B, C, D	Peinture			
3	Escalier	RDC	Plafond	Plafond	Bois			
			Volée de marche	Sol	Bois			
			Mur	A, B, C, D	Peinture/Faience			
4	Cuisine	RDC	Plafond	Plafond	Bois			
			Sol	Sol	Carrelage			
			Conduit de fluide	A	PVC			
5	palier	1er	Mur	A, B, C, D	Peinture			
	,		Plafond	Plafond	Bois			
			Mur	A, B, C, D	Peinture			
6	WC n°2	1er	Plafond Sol	Plafond	Bois			
			Conduit de fluide	Sol B	Linoleum PVC			
				A, B, C, D	Peinture			
7	Chambre	1er	Mur Plafond	Plafond	Bois			
′	Chambre	Tel	Sol	Sol	Linoleum			
			Mur	A, B, C, D	Peinture/Faience			
			Plafond	Plafond	Bois			
8	Salle d'eau	1er	Sol	Sol	Linoleum			
			Conduit de fluide	C	PVC			
			Mur	A, B, C, D	Peinture			
			Plafond	Plafond	Peinture			
9	degagement n°1	1er	Sol	Sol	Linoleum			
			Conduit de fluide	A	PVC			
			Mur	A, B, C, D	Peinture			
10	0 degagement n°2	1er	Plafond	Plafond	Bois			
			Sol	Sol	Linoleum			
	Combles ammenagé		Mur	A, B, C, D	Peinture			
11		1er	Plafond	Plafond	Bois			
	n°1		Sol	Sol	Bois			
	Combles ammenagé		Mur	A, B, C, D	Peinture			
12	n°2	1er	Plafond	Plafond	Bois			
			Sol	Sol	Bois			
13	Façade exterieure		Mur	A, B, C, D	Pierres peintes			
13	raçade exteneure		Conduit de fluide	A	ZINC			
			Mur	A, B, C, D	Peinture			
15	WC n°1	RDC	Plafond	Plafond	Bois			
.5	VVO 11 1	1100	Sol	Sol	Carrelage			
			Conduit de fluide	В	PVC			
16	Balcon/escalier exterieur	RDC	Sol	Sol	beton			

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS. Néant

SUCCESSION BERTINO 14.04.23 A



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE							
Présence	A : Aı	miante	N : Non Amianté		a? : Pr	obabilité de p	résence d'Amiante
Etat de dégradation des		F, C, FP	BE : Bon état	DL : [Dégradations locales ME : Mauvais état		ME : Mauvais état
Matériaux	Autres matériaux		MND : Matériau(x) non dég	radé(s))	MD : Matéria	u(x) dégradé(s)
Obligation matériaux de type	1	1 Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation					
Flocage, calorifugeage ou faux- plafond	2	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement					
(résultat de la grille d'évaluation)	3	Faire réaliser	des travaux de retrait ou de d	confine	ment		
Recommandations des autres	EP	Evaluation pér	riodique				
matériaux et produits.	AC1	Action correct	ive de premier niveau				
(résultat de la grille d'évaluation)	AC2	AC2 Action corrective de second niveau					

COMMENTAIRES

Maison de village ancienne mitoyenne subdivisée en 2 logements distincts.

L'escalier intérieur desservant actuellement ces 2 logements a été exclu du présent repérage, conformément à la mise en copropriété du 13/11/2020.

Pas de pré visite dans le cadre de cette mission.

La toiture n'est pas accessible et par conséquent la nature du conduit de ventilation visible depuis le RDC ne peut pas être déterminée (absence de fenêtre de toit).

ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

ANNEXE 1 - CROQUIS

	NCHE DE REPERAG ESSION BERTINO 14		Adresse de l'immeuble :	4 place de la Chevalerie 26460 BOURDEAUX
N° planche: 1/3	Version: 0	Type: Croquis	. Is. 2000 and Fill Million Side .	26460 BOURDEAUX
	abinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau :	Croquis N°1
		Ca	ave	
	ye			



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

	DLAN	ICHE DE REPERAC	EF HSHEL			bouco & Britainicom
N° dossier :		SSION BERTINO 1			Advance de l'immersible	4 place de la Chevalerie
	_	1	1	<u> </u>	Adresse de l'immeuble :	4 place de la Chevalerie 26460 BOURDEAUX
N° planche :	2/3	Version: 0	Type:	Croquis	Dâtiment Niller	Cramica NICO
Origine du plan	: Ca	binet de diagnostics	3		Bâtiment – Niveau :	Croquis N°2
			Balcon/e	Cuisine Entrée/séjo		



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

N° dossier : SUCCESSION BERTINO 14.04.23 Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevalerie 26460 BOURDEAUX Type : Croquis	Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevaleire 26460 BOURDEAUX Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevaleire 26460 BOURDEAUX Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevaleire 26460 BOURDEAUX Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevaleire 26460 BOURDEAUX Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevaleire 26460 BOURDEAUX Bâtiment – Niveau : Croquis N°3 Combles ammenagé n°2	Adresse de l'immeuble : 4 place de la Chevalerie 26460 BOURDEAUX P planche : 3/3 Version : 0 Type : Croquis Digine du plan : Cabinet de diagnostics Bâtiment – Niveau : Croquis N°3 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2			- Togicxper Guiagin	ostics@gman.com
Comples ammenagé n°2 Chambre Type: Croquis Bâtiment-Niveau: Croquis N°3 Cabinet de diagnostics Croquis N°3 Cabinet de diagnostics Croquis N°3 Comples ammenagé n°2 Comples ammenagé n°2 Comples ammenagé n°2 Comples ammenagé n°2	Comples ammenagé n°1 Cabinet de diagnostics Comples ammenagé n°2	Comples ammenagé n°1 Cabinet de diagnostics Comples ammenagé n°2	PLANCHE DE REPERAGE USU	ĒL .		4 place de la Chevalerie
Argine du plan : Cabinet de diagnostics Bâtiment – Niveau : Croquis N°3 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2	Palanche: 3/3 Version: 0 Type: Croquis Drigine du plan: Cabinet de diagnostics Bâtiment – Niveau: Croquis N°3 Combles ammenagé n°1 Gegagement n°2 Chambre Chambre Chambre Croquis N°3 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°3 Combles ammenagé n°4 Combles ammenagé n°4 Combles ammenagé n°5 C	Palanche: 3/3 Version: 0 Type: Croquis Drigine du plan: Cabinet de diagnostics Bâtiment – Niveau: Croquis N°3 Combles ammenagé n°1 Gegagement n°2 Chambre Chambre Chambre Croquis N°3 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°1 Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°3 Combles ammenagé n°4 Combles ammenagé n°4 Combles ammenagé n°5 C			Adresse de l'immeuble :	26460 BOURDEAUX
Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 degagement n°2 palier degagement n°1 Chambre	Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 degagement n°2 palier degagement n°1 Chambre	Combles ammenagé n°2 Combles ammenagé n°2 degagement n°2 palier degagement n°1 Chambre		: Croquis		
Comples ammenagé n°1 degagement n°2 palier degagement n°1 Chambre	Comples ammenagé n°1 degagement n°2 palier degagement n°1 Chambre	Comples ammenagé n°1 degagement n°2 palier degagement n°1 Chambre	rigine du plan : Cabinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau :	Croquis N°3
				wc n°2	egagement n°2	n°2

Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

ATTESTATION(S)



ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, GAN ASSURANCES, dont le Siège Social est situé au 8-10, RUE D'ASTORG - 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Nom ou raison sociale : LOGIEXPERT THOMAS FEDELE Adresse ou Siège Social: 26 rue Ludwig Van Beethoven 26200 MONTELIMAR

est titulaire d'un contrat d'assurance n°26560994 0002, à effet du 15/07/2021, par l'intermédiaire de AGENCE VERSAILLES CENTRE, garantissant la Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de ses activités de Diagnostiqueurs immobiliers.

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :

- à l'Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/07/2022 au 30/06/2023 à 24 heures.

La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie. Elle ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère:

> Fait à VERSAILLES, Pour Gar Assurances 08 500

Andre Chénier O Versailles 139.50.06.25

Gan Assurances — Compagnie française d'assurances et de réassurances » Société anonyme au capital de 193 107 400 euros » RCS Paris 542 063 797 » APE, 65122 Tel., 10 770 94 20 00 » www.gan.fr
Gan Assurances distribue les produits de Groupama Gan Vie » Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros lentièrement versé! » RCS Paris 340 427 616 » APE, 65112
Sièges sociaux » 8-10, rue d'Astorg » 75383 Paris Cedex 08
Entreprisés régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) » 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09



Tél.: 06.49.21.25.33 logiexpert.diagnostics@gmail.com

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5920

Version 002

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur FEDELE Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes.

Amiante sans mention Amiante Sans Mention

Date d'effet: 08/04/2021 - Date d'expiration: 07/04/2028

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet : 26/02/2021 - Date d'expiration : 25/02/2028

Energie sans mention Energie sans mention

Date d'effet: 07/04/2021 - Date d'expiration: 06/04/2028

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 24/02/2021 - Date d'expiration : 23/02/2028

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 26/02/2021 - Date d'expiration : 25/02/2028

Termites Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine

Date d'effet : 24/02/2021 - Date d'expiration : 23/02/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 04/05/2021.



Andet du 11 novembre 2000 montre deminant is criteres de certification des competences des personnes principues du certification à ratio qui plant de competences des personnes principues du certification à ratio qui plant de certification à competence de certification à ratio qui plant de certification à competence de certification à ratio qui plant de repértage, d'initiation plant de l'état de competence des personnes des personnes principales de certification qui plant de l'anne repértage, d'initiation personnes principales de certification des matériales de produits contenant de l'annement de l



Certification de personnes Diagnostiqueur

Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev17